

Prise de parole de l'Union Départementale des syndicats CGT de Loir & Cher au rassemblement du 7 mars 2017 devant la sécurité Sociale de Blois.

Le choix de nous rassembler devant la CPAM de Loir et Cher ne relève pas du symbole mais est l'occasion de rappeler que la sécurité sociale appartient aux assurés sociaux parce qu'elle est financée par le salaire, le travail des salariés dans et hors de l'emploi.

Depuis sa création en 1945, le régime général de la Sécurité sociale subit l'acharnement des réformateurs parce qu'il constitue un outil d'émancipation du salariat géré par les travailleurs alors que la classe dominante et minoritaire entend le réduire à une assurance sociale.

La mise en place d'un régime général de couverture sociale non seulement mutualise une part importante de la valeur produite par le travail mais en confie aussi la gestion aux travailleurs eux-mêmes.

L'assurance-maladie paie le salaire à vie des soignants et subventionne l'équipement hospitalier, préservant ainsi le domaine de la santé du chantage à l'emploi et du recours au crédit. De la même manière, le régime général instaure le droit au salaire continué des retraités, eux aussi reconnus comme producteurs de richesse.

La collaboration de certains syndicats avec le patronat dans le paritarisme et la tutelle de l'Etat au service des entreprises et de leurs actionnaires ont considérablement affaibli la démocratie sociale et les droits des salariés à une protection sociale à la hauteur des richesses qu'ils produisent.

En effet, la faiblesse des salaires payés par les employeurs, le gel des cotisations sociales depuis 25 ans, la fiscalisation de son financement et la montée du chômage de masse sapent les fondements du régime général de sécurité sociale.

Les politiques régressives visant à détricoter cette institution ouvrière qui a permis la reconnaissance du travail parental sans passer par l'emploi sont les mêmes qui organisent l'étranglement budgétaire de l'action publique conduite par l'état.

En effet, priver la sécurité sociale de ses ressources en gelant les cotisations sociales met en difficulté le fonctionnement de l'hôpital public et notre système de santé.

Exonérer les patrons du paiement des cotisations sociales revient à voler les salariés d'une partie des richesses qu'ils créent par leur travail et met à la charge de l'Etat le remboursement au régime général de plus de 30 milliards d'euros par an.

Ce faisant, l'Etat supprime des postes de fonctionnaires, fait disparaître des missions et des services publics de proximité au détriment de ceux qui en ont le plus besoin.

Aujourd'hui, le patronat secondé par nos gouvernants s'attaque avec encore plus de violence au statut de la fonction publique parce qu'il constitue, au même titre que la sécurité sociale, un levier émancipateur au service des travailleurs dans ou hors de l'emploi.

Aujourd'hui, l'heure est à la convergence des luttes des salariés du public, des organismes sociaux et des salariés du privé pour des salaires nets et un salaire socialisé (les cotisations sociales) à la hauteur de nos besoins.

Lorsque les salariés de l'industrie, du commerce, des services, de l'agriculture luttent pour des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail, ils luttent pour maîtriser la valeur économique qu'ils produisent et défendre leur sécurité sociale comme leur fonction publique.

Il est urgent d'imposer d'autres choix pour répondre aux besoins de la population du Loir et Cher parce qu'il n'y a pas de fatalité à subir la politique de classe que nous imposent le patronat et ses domestiques au pouvoir.

Il n'y a pas de fatalité :

- À survivre avec toujours moins de salaire
- À devoir renoncer aux soins parce qu'on n'a pas les moyens de payer une assurance complémentaire d'une sécurité sociale étranglée
- À devoir mendier des emplois précaires (80% des embauches)
- A perdre sa vie à la gagner au service d'un patronat qui se partage toujours plus de dividendes
- A voir se dégrader les conditions de travail des soignants et ce faisant la qualité des soins à l'Hôpital public et attendre aux urgences dans un couloir plusieurs heures avant de bénéficier de soins.

Changer le cours des choses pour la satisfaction de nos revendications c'est possible par la lutte et la mobilisation jour après jour, pied à pied dans nos entreprises et dans nos services dans le cadre d'actions interprofessionnelles rassemblant tous ceux qui produisent les richesses.

C'est possible en revendiquant des augmentations massives de salaires nets et des cotisations sociales dans tous les secteurs professionnels, des moyens humains et matériels pour travailler mieux et des droits pour décider de notre vie.

Plus que jamais les moyens existent pour satisfaire les revendications. Par la mobilisation, imposons :

- L'arrêt de la casse de l'emploi dans le privé comme dans le public, par les délocalisations et fermetures d'entreprises et les suppressions de postes statutaires dans la fonction publique.

- La réindustrialisation du Loir & Cher par la relocalisation des productions, l'investissement dans la recherche et l'innovation en s'appuyant sur les atouts et savoir-faire des salariés du département. Que produit-on ? Comment ? Qui le décide ? A quels besoins cela correspond-il ? Qui contrôle les moyens de production ?

- Le renforcement d'une protection sociale solidaire qui réponde à l'ensemble des besoins des populations financée par les richesses issues du travail à travers les cotisations sociales (salaire socialisé), par une couverture des risques à 100%.

- La reconquête de véritables services publics de proximité,

- Des salaires à la hauteur des qualifications reconnues avec un salaire minimum à l'embauche de 2000 € brut, ce qui correspond à une augmentation de 300 à 400 € net exprimée par les salariés avec la poursuite du débat sur le salaire à vie,

- L'augmentation des pensions sur le même niveau d'un minimum de 2000€ avec un départ à la retraite à 55 ans,

- La diminution du temps de travail à 32 heures sur la base d'un salaire minimum de 2000€

- La sixième semaine de congés payés

- L'arrêt de la régression et la conquête de nouveaux droits pour l'ensemble des salariés avec l'exigence de défendre la liberté d'expression, d'action et les droits syndicaux.

Imposer d'autres choix c'est possible par le rapport de force le plus large dans l'unité d'action sans distinguer le fonctionnaire d'Etat du ou de la métallurgiste, l'ouvrier ou l'ouvrière du cadre de la chimie, l'assistant maternel du maçon du BTP, l'ATSEM de la mère ou du père au foyer, l'éboueur de l'infirmière du privé ou du public, le syndicaliste du privé d'emploi, le jeune étudiant du retraité qui garde ses petits-enfants, l'étranger du Français.

C'est pourquoi, nous sommes ici aujourd'hui et qu'ensemble nous vous proposons de nous rendre à la préfecture en constituant un cortège de voitures le plus large, bruyant et en colère possible puis en manifestation à la Direction Territoriale de l'ARS.